

Grand Poitiers Communauté urbaine

PLU de Cloué

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Cloué a été approuvé le 12 avril 2019 par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Historique des procédures depuis la dernière approbation du PLU de Cloué

- 13 décembre 2023 : Mise à jour des servitudes d'utilité publique (MAJ1)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cloué

Les différents éléments qui composent le projet de PLU de la commune de Cloué approuvé le 12 avril 2019 sont en libre téléchargement ci-dessous :

- Arrêtés et délibérations
- Pièce 1 : Rapport de présentation
- Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Pièce 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Pièce 4 : Zonage
- Pièce 5 : Règlement
- Pièce 6 : Annexe 1 - Servitudes d'Utilité Publique
- Pièce 6.1 : Annexes 2 à 7 - Droit de Préemption urbain - Taxe d'aménagement - Plomb - Annexes sanitaires (eau potable, assainissement - captage en eau potable)...

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi